

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique **pour le déplacement, l'aliénation et l'acquisition de l'emprise de chemins ruraux**, aura lieu en mairie de Toulaud, **du jeudi 8 avril 2021 au lundi 26 avril 2021 inclus**.

Cette enquête portera sur les opérations suivantes

- 1) Déplacement d'un tronçon du chemin rural lieudit Forite
- 2) Aliénation d'un tronçon du chemin rural des Bonnets de Ladreyt
- 3) Déplacement d'un tronçon du chemin rural de Coutay

Le dossier d'enquête est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat au public

Le mercredi et le samedi matin de 9 h à 12 h et les après-midi de 13h à 16h30 du lundi au vendredi.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la mairie : www.toulaud.fr

Le public pourra formuler ses observations sur le registre d'enquête, ou par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en mairie 85 rue du moulin de l'Aure, ou par courrier électronique à l'adresse mail : mairie@toulaud.fr

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie

Le **jeudi 8 avril 2021 de 14h à 15h30**, et le **lundi 26 avril 2021 de 14h30 à 16h30**, il recevra également les observations du public.